

Ouagadougou, 29 novembre 2017

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

A qui de droit

Je, soussigné, *Samuel YEYE*, *Conseiller du Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, et Point focal du Programme d'investissement forestier (PIF)*, certifie que la société SalvaTerra SAS, basée à Paris, France, a réalisé, en qualité de consultant, les services relatifs à la **préparation et l'évaluation du projet d'appui au développement de l'anacarde dans le bassin de la Comoé (PADA/REDD+)** pour un montant total de **13 750 €**, entre **juin et juillet 2016**.

Ces services ont été les suivants :

- **Validation de la conception technique et des coûts des activités de la composante 1 : Appui à la production et à la séquestration du carbone ;**
- **Contribution à l'analyse économique et financière du projet ;**
- **Évaluation de la durabilité des actions proposées ;**
- **Identification des risques et mesures d'atténuation ;**
- **Participation à la définition des indicateurs de performance quantifiables ;**
- **Contribution à la rédaction du document de projet et à l'aide-mémoire.**

Je confirme que la réalisation de ces activités par SalvaTerra SAS s'est avérée conforme aux attentes, y compris les résultats attendus et les échéances fixées. Mon organisme est satisfait de cette prestation et *a apprécié très positivement la qualité du travail et le professionnalisme dont a fait preuve les experts de Salva Terra SAS.*

Cette attestation est délivrée à SalvaTerra SAS suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

Samuel YEYE
Conseiller du Ministre / MEEVCC
Point focal du PIF



Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique (MEEVCC)

03 BP 7044 Ouagadougou 03 Ouagadougou Kadiogo | Burkina-Faso

Tel : +226 25 32 40 74 à 78 Email : yevesam@gmail.com Internet : <http://www.environnement.gov.bf>